

Master 2 Droit des affaires

Parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales

Présentation

La 2e année de master Droit de la banque et des opérations patrimoniales, organisée en partenariat avec l'École Supérieure de la Banque (ESB), est principalement destinée à des étudiants en alternance, liés à un établissement bancaire par un contrat de professionnalisation. Peuvent également être accueillis quelques étudiants en formation initiale ou continue, y compris des étudiants désireux d'effectuer une thèse dans ce domaine.

Le but premier de la formation est néanmoins l'acquisition ou l'approfondissement des fondamentaux du droit et de la fiscalité dans le champ disciplinaire du master, selon une approche concrète permettant aux étudiants d'être rapidement opérationnels une fois insérés professionnellement. Une initiation aux principaux outils financiers de gestion du patrimoine utilisés par les banques est également prévue.

Grâce à un module organisé à Grenoble par l'ESB, les étudiants en alternance sont formés au métier de conseiller en patrimoine, dans une optique plus commerciale. Les étudiants hors alternance mettent en pratique les acquis de la formation lors d'un stage de deux mois minimum ou réalisent un mémoire destiné à apprécier leur aptitude à la recherche.

Les compétences acquises sont les suivantes :

- Qualités d'écoute
- Capacité d'apprécier les situations en tenant compte des facteurs économiques, juridiques et humains
- Maîtrise des connaissances indispensables pour un accompagnement pertinent de clients moyenne/haute gamme
- Acquisition des bases requises pour veiller à la conformité des opérations envisagées à la réglementation
- Aptitude à la prévention et à la gestion de situations contentieuses
- Prise de conscience de la nécessité de concilier une démarche commerciale avec une éthique professionnelle

Admission

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'un M1 « droit privé » ou « droit des affaires » et aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

Le recrutement s'effectue sur dossier et/ou entretien de sélection devant un jury. L'avis final du jury se fonde sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat, la clarté et la pertinence du projet professionnel, l'ensemble des qualités personnelles apparues à la lecture du dossier et/ou à l'occasion de l'entretien.

Une priorité est accordée aux étudiants titulaires d'un contrat de professionnalisation avec un établissement bancaire. Un minimum de 10 étudiants en alternance est requis pour assurer l'ouverture de la formation.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique candidatures et inscriptions](#).

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Contrat de professionnalisation
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Zinty Stephane
Stephane.Zinty@univ-grenoble-alpes.fr
Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 parcours Droit de la banque et des opérations patrimoniales
droit-M2banque@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 56 58

Programme

Ce parcours représente un nombre d'heures de formation important, comprenant des unités d'enseignement dispensées dans le cadre de l'université et une unité dispensée, à partir du mois de mars, par l'ESB, dans ses locaux grenoblois.

- Les enseignements relevant de l'université seront orientés vers les opérations de crédit et de valorisation du patrimoine destinées aux particuliers et aux entreprises ainsi qu'à la prévention et à la gestion des risques qu'elles sont susceptibles de créer.
- Le module dispensé par l'ESB sera destiné à compléter la compétence juridique des étudiants par les compétences plus commerciales requises pour exercer la profession de conseiller patrimonial.

Les étudiants qui ne seront pas inscrits dans le régime d'alternance devront réaliser :

- un stage en entreprise ;
- un mémoire ayant un aspect théorique plus ou moins marqué selon

qu'ils envisageront de poursuivre leurs études par la rédaction d'une thèse ou de s'intégrer professionnellement au plus vite.

Master 2e année / Alternance

Semestre 9

UE Droit des opérations bancaires	8 ECTS
- Droit civil des opérations bancaires - Activité bancaire, éthique et droit pénal - Régulation bancaire - Droit des marchés financiers	
UE Stratégies juridiques et fiscales de gestion et de transmission du patrimoine	7 ECTS
- Patrimoine et droit de l'entreprise - Patrimoine et droit de la famille - Gestion du patrimoine dans un environnement international	
UE Gestion juridique des risques clients	8 ECTS
- Prévention des risques - Gestion des situations d'insolvabilité - Procédure de règlement des litiges	
UE Outils de base de l'analyse financière et du diagnostic d'entreprise	7 ECTS
- Analyse financière - Approche bancaire du diagnostic d'entreprise	

Semestre 10

UE Matières juridiques complémentaires 10 ECTS

- Anglais de spécialité
- Rapport d'activité professionnelle et développement d'une question juridique en lien avec cette activité

UE Module professionnalisation - Conseiller patrimonial agence (enseignements dispensés par les Centre de Formation de la Profession Bancaire) 20 ECTS

- Connaître ses clients, développer son portefeuille
- Identifier la situation patrimoniale et faire des propositions
- Valoriser son conseil, pérenniser la relation et sa rentabilité
- Postures, insertion professionnelle
- Projet omnicanal (POMNI)

Master 2e année / Orientation professionnelle

Semestre 9

UE Droit des opérations bancaires 8 ECTS

- Droit civil des opérations bancaires
- Activité bancaire, éthique et droit pénal
- Régulation bancaire
- Droit des marchés financiers

UE Stratégies juridiques et fiscales de gestion et de transmission du patrimoine 7 ECTS

- Patrimoine et droit de l'entreprise
- Patrimoine et droit de la famille
- Gestion du patrimoine dans un environnement international

UE Gestion juridique des risques clients 8 ECTS

- Prévention des risques
- Gestion des situations d'insolvabilité
- Procédure de règlement des litiges

UE Outils de base de l'analyse financière et du diagnostic d'entreprise 7 ECTS

- Analyse financière
- Approche bancaire du diagnostic d'entreprise

Semestre 10

UE Matières complémentaires 15 ECTS

- Anglais de spécialité
- Exposé discussion
- Mémoire
- Méthodologie du mémoire

UE Module professionnalisation 15 ECTS

- Stage de 2 mois minimum

- Présentation orale de rapport de stage

Master 2e année / Orientation recherche

Semestre 9

UE Droit des opérations bancaires 8 ECTS

- Droit civil des opérations bancaires
- Activité bancaire, éthique et droit pénal
- Régulation bancaire
- Droit des marchés financiers

UE Stratégies juridiques et fiscales de gestion et de transmission du patrimoine 7 ECTS

- Patrimoine et droit de l'entreprise
- Patrimoine et droit de la famille
- Gestion du patrimoine dans un environnement international

UE Gestion juridique des risques clients 8 ECTS

- Prévention des risques
- Gestion des situations d'insolvabilité
- Procédure de règlement des litiges

UE Outils de base de l'analyse financière et du diagnostic d'entreprise 7 ECTS

- Analyse financière
- Approche bancaire du diagnostic d'entreprise

Semestre 10

UE Matières complémentaires 15 ECTS

- Anglais de spécialité
- Exposé discussion
- Méthodologie du mémoire
- Stage de 4 semaines

UE Module recherche 15 ECTS

- Mémoire